
Cinquième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale
18 octobre 2022
New Delhi, République de l'Inde

10 octobre 2022

Point 2 de l'ordre du jour

Ordre du Jour Provisoire Annoté de la Cinquième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI)

Résumé

Le document présente l'ordre du jour provisoire annoté de la cinquième réunion de l'Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI).

Ordre du Jour Provisoire Annoté de la Cinquième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI)

Agenda Item 1. Ouverture de la réunion

1. La cinquième assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) commencera le 18 octobre 2022 à 9h30 IST. La République de l'Inde, en tant que présidente en exercice de l'Assemblée de l'ASI, ouvrira et présidera la cinquième session de l'Assemblée. La République française, en tant que coprésidente en exercice de l'Assemblée de l'ASI, assurera la coprésidence.
2. Le président accueillera les membres et les signataires présents et prononcera les remarques d'ouverture.
3. Le président invitera le coprésident à s'adresser à l'assemblée de l'ASI et à prononcer son discours d'ouverture.
4. Le président invitera le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'énergie durable pour tous à prononcer le discours d'ouverture.
5. Le président invitera les ministres de la République coopérative de Guyane, de la Jamaïque et de la République togolaise à se joindre au président et au coprésident pour annoncer l'inauguration des projets de démonstration dans ces pays membres financés par des subventions fournies par l'ASI.
6. Le directeur général transmettra la motion de remerciement au nom de l'ASI et du secrétariat de l'ASI.

Agenda Item 2. Adoption de l'ordre du jour

7. Conformément à la règle 18 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, l'ordre du jour provisoire de la cinquième Assemblée, contenu dans le document de travail **ISA/A.05/WD.01.Rev01**, sera présenté à l'Assemblée pour examen et approbation.
8. ***L'Assemblée sera invitée à examiner l'ordre du jour provisoire tel que présenté dans le document de travail et à adopter l'ordre du jour de la cinquième Assemblée.***

Agenda Item 3. Sélection des rapporteurs

9. Conformément à l'article 44 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, il sera proposé de désigner deux membres de l'Assemblée de l'ASI comme rapporteurs pour la cinquième Assemblée.
10. ***L'Assemblée sera invitée à désigner les rapporteurs de la cinquième Assemblée.***

Agenda Item 4. Élection du président et du coprésident de l'Assemblée de l'ASI

11. Conformément à l'article 40 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, les mandats du président et du coprésident actuels prennent fin le 13 octobre 2022. La cinquième assemblée de l'ASI élira un nouveau président et un nouveau coprésident pour un mandat de deux ans. Les détails concernant le processus d'élection, ainsi que le formulaire de nomination, les directives et le calendrier des élections, tels qu'ils figurent dans le document d'information **ISA/A.05/INF.01**, ont été diffusés à tous les membres de l'ASI. Les nominations reçues des candidats aux postes de président et de coprésident de l'Assemblée de l'ASI figurent dans les annexes **A1** et **A2**, respectivement, du document d'information.
12. ***L'Assemblée sera invitée à élire le Président et le Co-Président conformément à l'article 39 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI.***

Agenda Item 5. Sélection des nouveaux vice-présidents du Comité Permanent de l'Assemblée de l'ASI

13. Le secrétariat de l'ASI a préparé le document d'information **ISA/A.05/INF.02** pour notifier la sélection des vice-présidents de l'Assemblée de l'ASI pour les deux prochaines années, conformément aux articles 39 et 79 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI.
14. ***L'Assemblée sera invitée à noter les Vice-Présidents de l'Assemblée de l'ASI pour les deux prochaines années. Les nouveaux Vice-Présidents seront invités à prendre leurs fonctions.***

Agenda Item 6. Nomination et rapport du comité de vérification des pouvoirs

15. Conformément à la règle 37 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, un Comité de vérification des pouvoirs composé de 8 membres est nommé par l'Assemblée sur proposition du Président. Le Comité examinera les pouvoirs de tous les représentants avec l'aide du Secrétariat de l'ASI, et le Président du Comité de vérification des pouvoirs présentera son rapport à l'Assemblée.
16. ***L'Assemblée sera invitée à nommer les membres du comité de vérification des pouvoirs. Le président du comité de vérification des pouvoirs sera invité à présenter son rapport.***

Agenda Item 7. Octroi du statut d'observateur

17. Conformément à l'article 31 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, et conformément à l'article IV (5) et IX de l'accord-cadre de l'ASI, l'Assemblée de l'ASI peut choisir d'accorder le statut d'observateur aux signataires de l'accord-cadre de l'ASI qui n'ont pas encore ratifié l'accord, aux pays candidats à l'adhésion à l'ASI, et à toute organisation susceptible de promouvoir les intérêts et les objectifs de l'ASI.
18. Le document d'information ***ISA/A.05/INF.04.Rev02*** contient la liste des signataires de l'accord-cadre de l'ASI qui doivent encore ratifier l'accord, et la liste des pays candidats à l'adhésion à l'ASI. Le document d'information ***ISA/A.05/INF.05*** contient la liste des invités spéciaux à la cinquième assemblée de l'ASI.
19. ***L'Assemblée sera invitée à accorder le statut d'observateur aux signataires de l'accord-cadre de l'ASI qui n'ont pas encore ratifié l'accord, aux futurs pays membres de l'ASI et aux invités spéciaux.***

Agenda Item 8. Confirmation du rapport de la Quatrième Assemblée de l'ASI

20. Conformément à la règle 80 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, le rapport des sessions de l'Assemblée n'est pas officiel tant qu'il n'a pas été approuvé par l'Assemblée. Le rapport de la quatrième assemblée de l'ASI figure dans le document de travail ***ISA/A.04/WD.14***.
21. ***L'Assemblée sera invitée à examiner et à approuver le rapport de la Quatrième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale.***

Agenda Item 9. Rapport sur les mesures prises de la quatrième assemblée de l'ASI

22. L'Assemblée sera saisie du rapport sur les mesures prises par rapport aux objectifs fixés par la quatrième Assemblée de l'ASI, tels qu'ils figurent dans le document de travail *ISA/A.05/WD.04*.
23. *L'Assemblée sera invitée à examiner et à approuver le rapport sur les mesures prises présenté par le Secrétariat de l'ASI, et à donner les orientations nécessaires au Secrétariat à ce sujet.*

Agenda Item 10. État financier vérifié de l'ASI

24. L'Assemblée se verra présenter les états financiers vérifiés pour l'année 2021 et le rapport du commissaire aux comptes externe tel qu'il figure dans le document de travail *ISA/A.05/WD.05*.
25. *L'Assemblée sera invitée à examiner et à approuver les états financiers vérifiés de l'ASI et le rapport des auditeurs externes.*

Agenda Item 11. Octroi du statut d'organisation partenaire

26. En vertu de l'article VIII de l'accord-cadre et conformément à l'article 33 du règlement intérieur, le statut d'organisation partenaire peut être accordé aux organisations qui sont susceptibles d'aider l'ASI à atteindre ses buts et objectifs. La liste des organisations qui se verront accorder le statut d'organisation partenaire ainsi que les conditions du partenariat figurent dans le document d'information *ISA/A.05/INF.06*.
27. *L'Assemblée sera invitée à ratifier le statut d'organisation partenaire de ces organisations, conformément à l'article VIII (2) de l'Accord-cadre.*

Agenda Item 12. Rapport du Dépositaire

28. Le dépositaire de l'accord-cadre de l'ASI - le ministère des Affaires étrangères, le gouvernement indien - sera invité à présenter son rapport sur l'augmentation du nombre de membres de l'ASI et sur toutes les questions connexes.

29. *L'Assemblée de l'ASI sera invitée à examiner le rapport du dépositaire et à prendre note des progrès réalisés en termes d'adhésion à l'ASI.*

Agenda Item 13. Adoption des rapports des comités permanents

30. Conformément aux mandats du Comité permanent énoncés à l'article 79 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, et conformément à l'annexe II du règlement intérieur, les rapports des réunions du Comité permanent ont été préparés par le Secrétariat de l'ASI en étroite collaboration avec le rapporteur nommé par le Comité. Les documents de travail *ISA/SC.06/WD.14* et *ISA/SC.07/WD.10* contiennent les rapports de la sixième et de la septième réunion du Comité permanent de l'ASI, respectivement.
31. *L'Assemblée sera invitée à examiner les rapports des réunions du comité permanent et à donner des orientations sur les travaux entrepris et les recommandations spécifiques du comité permanent.*

Agenda Item 14. Adoption des rapports des comités régionaux et discours des vice-présidents du Comité permanent de l'Assemblée de l'ASI

32. Les rapports suivants des réunions des comités régionaux de l'ASI ont été préparés par le secrétariat de l'ASI et approuvés par les présidents des comités régionaux respectifs :
- i. Rapport de la quatrième réunion du Comité régional de la région Afrique de l'ASI, contenu dans le document de travail *ISA/RCA.04/WD.11*.
 - ii. Rapport de la quatrième réunion du Comité régional de la région Asie-Pacifique de l'ASI, tel qu'il figure dans le document de travail *ISA/RCAP.04/WD.11*.
 - iii. Rapport de la troisième réunion du Comité régional de la région Europe et autres de l'ASI, tel que contenu dans le document de travail *ISA/RCEOG.03/WD.11*.
 - iv. Rapport de la quatrième réunion du Comité régional de la région Amérique latine et Caraïbes de l'ASI, contenu dans le document de travail *ISA/RCLAC.04/WD.11*.

33. Les vice-présidents de l'ASI seront invités à s'adresser à l'Assemblée de l'ASI au sujet

des délibérations et des recommandations de la réunion du comité régional respectif présidé par le vice-président.

- 34. *L'Assemblée sera invitée à examiner les rapports soumis par les comités respectives et à adopter les recommandations spécifiques de ces comités.***

**Agenda Item 15. Rapport du DG sur les programmes, activités et initiatives de l'ASI :
Rapport annuel**

35. Conformément à la règle 47 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI, le directeur général de l'ASI présentera le rapport annuel sur les travaux de l'ASI, qui rend compte des progrès accomplis dans le cadre des programmes, activités et initiatives de l'ASI depuis la quatrième Assemblée, tels qu'ils figurent dans le document de travail **ISA/A.05/WD. 06. Rev.02.**
36. ***L'Assemblée sera invitée à examiner et à approuver le rapport du Directeur général et à donner son avis à ce sujet.***

Agenda Item 16. Proposition d'amendement pour la sélection du vice-président des comités régionaux

37. Conformément aux orientations fournies par les membres lors de la troisième réunion du comité régional de la région Asie-Pacifique, le secrétariat de l'ASI propose une modification de la procédure de désignation du vice-président pour les réunions du comité régional, telle qu'elle figure dans le document de travail **ISA/A.05/WD.07.**
38. ***L'Assemblée sera invitée à examiner la procédure proposée et à l'approuver.***

Agenda Item 17. Propositions d'amendements au règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI

39. La deuxième assemblée a approuvé le règlement intérieur de l'assemblée de l'ASI, qui régit le fonctionnement de l'assemblée de l'ASI et permet la participation pleine et égale des pays membres aux délibérations, conformément au mandat de l'accord-cadre. Le secrétariat de l'ASI propose des modifications du règlement intérieur, telles qu'elles figurent dans le document de travail **ISA/A.05/WD.08,** afin de mieux aligner ses dispositions et ses mandats sur les changements mis en œuvre

dans l'ASI au cours des dernières années.

- 40. *L'Assemblée sera invitée à examiner et à approuver les modifications proposées au règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI.***

Agenda Item 18. Proposition de politique de recrutement des consultants au secrétariat de l'ASI

41. La politique proposée en matière de recrutement de consultants détaille le processus par lequel des spécialistes et des experts seront engagés à titre consultatif ou pour fournir des compétences, une expertise et des connaissances distinctes au secrétariat. Le secrétariat de l'ASI présentera la politique proposée telle qu'elle figure dans le document de travail **ISA/A.05/WD. 09**.
- 42. *L'Assemblée sera invitée à examiner la politique proposée pour le recrutement de services des consultants et à l'adopter.***

Agenda Item 19. Amendements proposés à la politique de détachement

43. La politique de détachement de l'ASI, telle qu'approuvée par la deuxième assemblée, détaille le processus par lequel les experts sont détachés pour une durée déterminée afin de répondre aux besoins spécifiques et immédiats de l'ASI, et de faciliter le partage des connaissances et le renforcement des capacités conformément aux objectifs de l'ASI et de ses parties prenantes. Afin de mieux définir les processus impliqués dans le détachement, le Secrétariat propose des amendements à la politique telle qu'elle figure dans le document de travail **ISA/A.05/WD. 10**.
- 44. *L'Assemblée sera invitée à examiner les amendements proposés à la politique de détachement de l'ASI et à les adopter.***

Agenda Item 20. Mise à jour sur le statut du personnel régulier du secrétariat de l'ASI

45. La quatrième assemblée de l'ASI a approuvé la feuille de route organisationnelle pour le renforcement du secrétariat de l'ASI. Le secrétariat de l'ASI fera le point, comme indiqué dans le document de travail **ISA/A.05/WD.11**, sur le recrutement du personnel permanent, c'est-à-dire du personnel international, national et des services généraux.

46. *L'Assemblée de l'ASI sera invitée à examiner la mise à jour de l'état du recrutement et du personnel permanent au Secrétariat de l'ASI et à donner des conseils à ce sujet.*

Agenda Item 21. Structure organisationnelle révisée et proposition de nouveaux postes au secrétariat de l'ASI

47. Le secrétariat a présenté une structure organisationnelle révisée, ainsi qu'une proposition de nouveaux postes au secrétariat de l'ASI, qui lui permettront de répondre aux besoins d'une organisation en pleine évolution comme l'ASI. Les détails concernant la structure organisationnelle révisée et les postes à recruter figurent dans le document de travail *ISA/A.05/WD.12*.
48. *L'Assemblée sera invitée à examiner et à donner son avis sur la structure organisationnelle révisée et à approuver la création de nouveaux postes au secrétariat de l'ASI.*

Agenda Item 22. Mise à jour sur le mécanisme de financement solaire de l'ASI

49. La quatrième assemblée a approuvé le mécanisme d'atténuation des risques de financement mixte de l'ASI, qui servira de mécanisme de soutien aux exigences des pays membres en matière d'atténuation des risques et de soutien à la préparation, et permettra de débloquer des investissements à faible coût et la participation du secteur privé pour le déploiement de l'énergie solaire. À l'avenir, le mécanisme sera connu sous le nom de *Solar Finance Facility of ISA*. Le secrétariat de l'ASI fera le point sur les progrès réalisés dans ce domaine, comme indiqué dans le document de travail *ISA/A.05/WD.13*.
50. *L'Assemblée sera invitée à examiner la mise à jour du mécanisme de financement solaire de l'ASI et à fournir des orientations à ce sujet.*

Agenda Item 23. Mise à jour sur l'initiative STAR-C

51. Conformément à l'approbation de la quatrième assemblée, le secrétariat de l'ASI a rendu opérationnelle l'initiative STAR-C, qui est conçue comme un réseau international destiné à fournir un renforcement des capacités et un soutien technique aux pays membres. Le secrétariat de l'ASI fera le point sur les activités

entreprises dans ce cadre, comme indiqué dans le document de travail *ISA/A.05/WD.14*.

- 52. *L'Assemblée sera invitée à examiner la mise à jour de l'initiative STAR-C de l'ASI et à fournir des orientations en la matière.***

Agenda Item 24. Mise à jour sur le Grand défi solaire

53. La deuxième assemblée de l'ASI a approuvé la proposition d'un Grand défi solaire pour aider l'ASI à découvrir des solutions innovantes, rentables et évolutives à certains des problèmes urgents de l'industrie solaire mondiale. Le secrétariat de l'ASI travaille à l'accueil du Grand défi SolarX en Afrique dans le cadre de l'initiative *Solar Grand Challenge*. Le document de travail *ISA/A.05/WD.15* fournit une mise à jour de l'initiative ainsi que les détails du Grand défi SolarX proposé en Afrique.
- 54. *L'Assemblée sera invitée à fournir des orientations sur le Grand défi solaire de l'ASI et à approuver le Grand défi SolarX qu'il est proposé de lancer dans la région Afrique de l'ASI.***

Agenda Item 25. Mise à jour sur la mobilisation des ressources pour l'ASI

55. Conformément au mandat de l'assemblée de l'ASI, qui consiste à rechercher des contributions volontaires pour assurer la viabilité financière de l'ASI, le secrétariat de l'ASI a entrepris des activités de mobilisation des ressources en vue de renforcer les programmes, activités et initiatives de l'ASI. Le secrétariat fera le point sur ses activités de mobilisation des ressources, comme indiqué dans le document de travail *ISA/A.05/WD.16*.
- 56. *L'Assemblée sera invitée à examiner la mise à jour sur la mobilisation des ressources et à fournir des orientations à ce sujet.***

Agenda Item 26. Statut du Fonds Corpus et proposition de contributions annuelles

57. Conformément aux articles VI.1 et VI.2 de l'accord-cadre, le secrétariat de l'ASI a créé un Fonds Corpus. Le document de travail *ISA/A.05/WD.17* présente l'état d'avancement du Fonds Corpus et une proposition de mise en place d'un mécanisme de contribution annuelle pour assurer la viabilité financière de l'ASI.
- 58. *L'Assemblée sera invitée à examiner la mise à jour, à fournir les orientations***

nécessaires et à approuver le mécanisme des contributions annuelles de l'ASI.

Agenda Item 27. Proposition de programme de travail et de budget de l'ASI pour l'année 2023

59. Conformément à la règle 16 du règlement intérieur de l'assemblée de l'ASI, le secrétariat de l'ASI a formulé la proposition de plan de travail et de budget de l'ASI pour l'année 2023, telle qu'elle figure dans le document de travail *ISA/A.05/WD.18*. Ce document décrit les activités proposées et le budget correspondant à entreprendre dans le cadre de l'accomplissement du mandat de l'ASI.
60. *L'Assemblée sera invitée à donner son avis sur le programme de travail et le budget proposés pour l'exercice 2023 et à les approuver.*

Agenda Item 28. Segment de haut niveau - Interventions des ministres des pays membres et signataires de l'ASI

61. Les ministres ou leurs représentants des membres de l'ASI et des signataires de l'accord-cadre de l'ASI seront invités à présenter leurs observations sur les travaux de l'ASI. Les pays seront invités dans l'ordre alphabétique, et la priorité sera donnée aux ministres d'État présents à l'Assemblée.

Agenda Item 29. Questions diverses

62. Les membres de l'ASI seront invités à soulever tout autre point à discuter lors de l'Assemblée avec la permission du Président.

Agenda Item 30. Clôture de la réunion

63. S'il n'y a pas d'autres questions à débattre, le coprésident prononcera ses remarques finales et le président clôturera la cinquième session de l'Assemblée de l'ASI.
